

PROJET PEDAGOGIQUE

SEJOUR ETE 2024

Séjour à Plogastel-St-Germain

Du 14 juillet au 20 Juillet



Sommaire

CADRE DU SEJOUR

Objectifs pédagogiques principaux

- ❖ Découverte de Plogastel-Saint-Germain, Finistère sud
- ❖ Découverte du surf et excursion fêtes maritimes BREST 2024
- ❖ Vie en collectivité

Présentation générale du séjour

- ❖ Trajet
- ❖ Transport
- ❖ L'hébergement

Règles de vie de groupe et règlement

- ❖ Respect de la vie de groupe
- ❖ En pratique
- ❖ Le rôle de chacun
- ❖ Le planning prévisionnel

CADRE DU SEJOUR

Nature du séjour :

Séjour de vacances

Organisateur :

Mairie de Saint-Aubin-sur-Mer

Local jeune CASA

41 rue du maréchal Joffre, 14750

Responsable du pôle jeunesse : BRACQBIEN Emmanuelle

Coordinateur du local jeune : FOLL Camille

Déclaration n° 0140389SV000423-23-J01

Hébergement :

L'Atelier CEAPC

5 rue de Briscoul, 29710 Plogastel-Saint-Germain

N° Centre - Education Nationale : DSDEN29/2019/E097/Agrément Jeunesse - Education Populaire : 29 JEP 07-

152/N°enregistrement Local hébergeant des mineurs : 291 671 002

Directrice du centre : Morel Anne-Marie (Directrice 02 98 66 51 31)

Activité surf :





29HOOD

433 Rue du Musée de la Préhistoire, 29760 Penmarc'h

Nombre de jeunes : 23 âgés de 11 à 17 ans

Encadrement :

4 personnes qualifiées

-  Mr FOLL Camille, équivalant BAFD
-  Mme BRACQBIEN Emmanuelle, BE UC direction
-  M FIEVET Paul, BAFA et SB
-  M

Encadrement activités

-  Moniteurs surf

Dates :

14 juillet 2024 au 20 juillet 2024

	QF≤620	621 ≤ QF ≤ 999	1000 ≤ QF ≤ 1500	1501 ≤ QF
Saint-Aubinais	280 €	310 €	340 €	370 €
Hors Saint Aubinais	480 €	510 €	540 €	570 €

Prix du séjour :

4 modulations de tarif suivant le Quotient Familial :

La mairie prend en charge 200€ par jeune possibilité de créer un dossier CCAS pour obtenir une aide.

Prendre rdv avec Mme LESAGE au 02.31.97.30.24

Activité dominante :

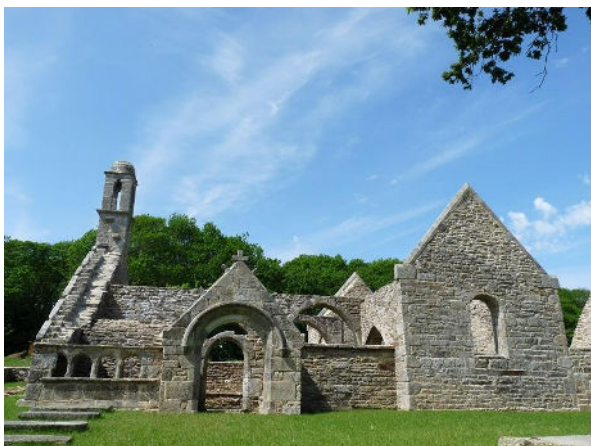
Surf

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SEJOUR

Rire, Rêver, Échanger, Partager, S'amuser, Se dépenser...

Seront les mots clefs de ce séjour !

❖ Découverte de la commune de Plogastel-Saint-Germain et des côtes du Finistère sud



Découvrez les multiples facettes de cette commune Finistérienne pleine de charme ! Découvrez les producteurs locaux et la saveur de leurs produits que vous pouvez retrouver directement à la ferme, dans les restaurants ou sur les marchés. Son patrimoine vaut également le détour : son église et ses deux chapelles, son four à pain traditionnel sont les témoins d'une empreinte culturelle forte. Le tout est à découvrir au travers de chemins creux et de sentiers de randonnée.

Le projet pédagogique a été élaboré en collaboration avec l'équipe d'animation lors d'une réunion de préparation.

❖ Vie en collectivité :

Le vivre ensemble sera le maître mot de notre séjour.

Le groupe étant composé de 23 jeunes, il sera difficile de pratiquer les activités tous ensemble, nous veillerons à permettre aux 23 jeunes de pratiquer l'activité surf sur les mêmes créneaux par groupe de 7 à 8 jeunes. Différents groupes seront établis afin de profiter au mieux des activités et de la pédagogie appliquée.

Notre groupe sera le seul à occuper l'hébergement. Logés en chambre de 6 à 8 places dans le centre « l'Atelier » situé sur la commune de Plogastel-Saint-Germain, nous pourrons profiter d'un espace extérieur pour organiser des activités. Les jeunes dormiront dans des chambres équipées et disposeront d'une grande salle pour se restaurer. L'étage est équipé d'un bloc sanitaire (douches, éviers, sanitaires). La répartition des chambres sera réalisée par l'équipe d'animation en fonction des sexes, des affinités et des tranches d'âge. Cette répartition sera présentée aux jeunes et affinée en fonction de leurs souhaits dans la mesure du possible. Une vigilance toute particulière sera portée sur le rangement et le respect de l'espace de chacun (rangement, hygiène, ...)

Les repas s'effectueront dans la salle dédiée à cet effet, les repas du midi et du soir seront livrés chaud et confectionnés par un prestataire extérieur.

Le respect des autres et de l'hygiène sera un point d'honneur à ce moment de détente c'est pourquoi, nous demanderons aux jeunes de participer au nettoyage des parties communes, au service, mise en place et nettoyage de la vaisselle, ainsi qu'à la bienveillance sonore lors des moments de restauration et de repos.

Nous voulons aussi développer chez les jeunes la notion de respect des lieux et des personnes. Nous favorisons les échanges entre tous les participants du séjour (jeunes et adultes) ; il est important que les jeunes arrivent à accroître et à diversifier leur cercle d'amis. Nous organiserons en amont du séjour une soirée dite de « cohésion », avec repas partagé, jeux de présentation, animations en mixant au maximum les jeunes. Les finalités de ce temps sont de favoriser l'entraide, la solidarité et la mise en valeur du collectif. Nous devons aussi leur faire prendre conscience de l'importance de remettre un lieu en l'état, à la suite de leur passage (lieux aménagés ou naturels).

Finalement, nous voulons apprendre aux jeunes à vivre en collectivité. Nous impliquons les jeunes dans les tâches de la vie quotidienne pour leur permettre d'intégrer les règles de base de la vie en collectivité.

➤ **Nous voulons les responsabiliser.**

Des veillées seront organisées tous les soirs et s'adapteront au déroulement du séjour. Au début des veillées, il sera organisé un temps d'échange pour faire le point, tous ensemble, sur la journée passée, la journée à venir et sur l'ensemble du séjour. La parole sera donnée à qui veut la prendre.

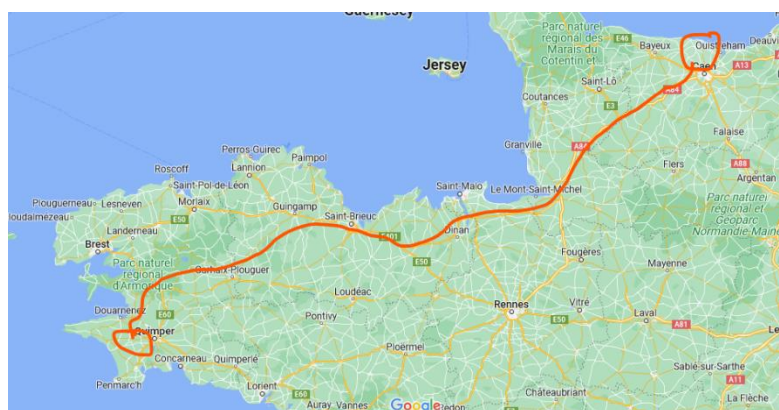
Nous profiterons de ces moments de rassemblement pour proposer sur l'ensemble du séjour 4 temps de débat autour de différents sujets tels que : la vie affective, la vie relationnelle, la sexualité, le harcèlement, les IST, ... Le thème abordé sera défini en fonction des besoins des jeunes. Ces temps seront animés par deux animateurs. En appuie, nous mettrons en place un présentoir regroupant des prospectus et dépliants de prévention (promotion santé Normandie).

Présentation générale du séjour

❖ Trajet

Le départ s'effectuera le dimanche 14 juillet vers 9h00 à Saint Aubin sur mer au niveau du parking du gymnase

Arrivée prévue pour 14h30 dans le cas où il n'y aurait aucun bouchon.



❖ Le transport

Le trajet se fera en mini-bus loués au garage de Creully - Agent Renault Dacia.

Sur place toutes les activités nécessiteront des déplacements en mini-bus.



❖ L'Hébergement

Notre logement est situé au cœur du village de Plogastel-Saint-Germain.

Restauration :

Petit déjeuner – Déjeuner – Goûter – Dîner.

Hébergement :

Chambre de 6 à 8 jeunes, étage jaune 5 chambres, étage rouge 9 chambres, sanitaires et douches aux étages.

Règles de vie de groupe et règlement

❖ Respect de la vie de groupe

Les règles de vie sont tout simplement basées sur le respect.

La politesse n'est pas une contrainte mais un signe de reconnaissance.

Ces règles constituent le cadre d'un bon fonctionnement et d'échanges créatifs. Ainsi, il convient de respecter les personnes, les locaux, le matériel et le planning d'activités.

Le respect des autres

Veiller à la cohabitation dans les chambres, sur l'ensemble du logement et la vie d'équipe dans les phases d'animation.

Les violences physiques et morales (bagarres, insultes, humiliation, moqueries, bizutage) ne seront pas tolérées. Elles seront sanctionnées.

La politesse ne coûte rien. On s'écoute et on se doit de respecter toute l'équipe encadrante et les intervenants sur les activités.

Un apprentissage du respect de l'environnement :

A notre échelle sur ce type de séjour, nous veillerons à ne pas jeter de déchets dans la nature et à ramasser ceux que nous y trouverons. Nous profiterons aussi des lieux extérieurs en veillant à ne pas déranger ou abîmer la faune et la flore qui y vivent. Déplacement essentiellement à pied. Respect des zones de circulation dans les espaces naturels (notamment sur le site de Tronoën)

Le respect des Locaux

Il est nécessaire de savoir que les locaux sont nettoyés après chacun de nos passages, donc nous repartons en laissant derrière nous un endroit ordonné. Les jeunes participent au rangement du matériel.

Le respect du matériel

Le matériel est disponible pour tous.

Les jeunes sauront utiliser le matériel de la structure dans sa fonction précise.

En cas de détérioration, cet acte pénalisera les futures activités du groupe et engagera la responsabilité des jeunes.

Nous pourrions demander aux parents de racheter un jeu de société que vous aurez abîmé par exemple. En cas de dégradation, nous ferons appel aux assurances des parents.

Le choix du smartphone maîtrisé

Après avoir proposé un séjour sans smartphone l'an passé, les jeunes ont trouvé cette expérience riche en échange avec tous les participants mais ils ont émis le souhait de pouvoir modérer son emploi en s'imposant des usages et des moments d'utilisation. La soirée de cohésion sera l'occasion de définir collégialement le cadre d'utilisation des objets connectés (smartphones, montre connectée, tablette, console, ...).

Néanmoins, l'équipe d'animation invitera fortement chaque participant à réitérer cette expérience pour enrichir et développer encore plus l'échange entre jeunes.

Un système de mise à disposition de téléphone (téléphone pro du directeur) sera proposé en fin de journée pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de contacter leurs parents. La communication auprès des parents sera tout de même assurée par les animateurs via un groupe WhatsApp (photos, vidéos, infos, news, ...).

Le suivi médical :

Le suivi médical des jeunes commence par la réception du dossier individuel qui est obligatoire. Le dossier est à consulter en amont pour noter les particularités et les transmettre aux animateurs et moniteurs concernés. Aucune intervention ne devrait être entreprise sans vérification de la faisabilité sur ce dossier. Le dossier médical individuel sera à remplir par les parents avant le départ. Les animateurs s'adapteront aux soucis de santé de chacun s'il y a. Un assistant sanitaire sera nommé lors de ce séjour Mme Bracqbien occupera ce poste en vue de son expérience de secouriste (PSE1 à jour).

Respect du planning d'activités :

Trois types d'activités sont proposées au sein du séjours

- Les activités « imposées » par l'organisateur. Elles sont considérées essentielles vis-à-vis des objectifs recherchés. Elles sont prévues en amont du séjour. Elles peuvent être dispensées par un prestataire, ou organisées et encadrées par l'équipe pédagogique
- Les activités « proposées » par l'équipe pédagogique. Elles pourront être proposées aux jeunes qui pourront alors choisir la ou les activités qu'ils préfèrent. Ces activités seront exclusivement organisées et encadrées par l'équipe pédagogique.
- Les activités « jeunes » proposées par les jeunes eux-mêmes lors du séjour et lors de réunion de préparation avec les jeunes. Elles viendront se greffer au planning. Elles seront mises en place par les jeunes avec l'appui de l'équipe pédagogique si nécessaire.

Tout participant à un séjour est tenu de rester dans le groupe. Il ne pourra s'en séparer qu'avec l'accord d'un membre de l'équipe pédagogique.

Un règlement intérieur sera signé par les parents et les jeunes avant le départ.

❖ En pratique

Assurer la sécurité affective du mineur

Les relations entre le jeune et l'animateur :

Chaque animateur est tenu de veiller au bien-être affectif de tous les jeunes. En cas de problème ou de doute, il doit en faire part à l'équipe et à la direction. Ces relations doivent être basées sur le respect et l'écoute.

Pour cela, l'animateur peut profiter de moments informels de la journée pour recueillir les sentiments des jeunes (repas, temps calmes entre les activités...). Les discussions sur les temps de déplacement permettent également cette cohésion et complicité.

Des moments plus formels peuvent aussi être organisés à la demande des jeunes. Chacun doit pouvoir s'exprimer librement (envies, coup de cœur, coup de gueule, suggestions...).

L'animateur doit faire attention à ne pas blesser un jeune par des paroles, et s'assurer que chacun vive bien et pleinement son séjour. Il se doit de rester agréable même en cas de fatigue (d'où l'importance pour les animateurs de gérer leur propre sommeil !), disponibles et à leur écoute. Aucune violence physique ou verbale envers un jeune ne sera tolérée.

❖ Le rôle de chacun

Le directeur

- Il est responsable civilement et pénalement du séjour.
- Il est chargé de la sécurité du séjour.
- Il est responsable de l'organisation et de la gestion du séjour.
- Il assure le suivi de la comptabilité et de l'administratif dans son ensemble.
- Il élabore le projet pédagogique.
- Il doit faire preuve de responsabilité envers tout le monde.
- Il est le garant du bon fonctionnement du séjour.
- Il fait respecter les horaires et le programme de la journée.
- Il fait évoluer l'animation en fonction des conditions climatiques et de la fatigue des enfants.
- Il participe à l'élaboration et à la préparation des animations.
- Il guide et contrôle l'action des animateurs.
- Il a un rôle formateur auprès de l'équipe pédagogique.
- Il assure un rôle formateur auprès des animateurs stagiaires.
- Il est à l'écoute des enfants et des animateurs.
- Il procède à l'inventaire du matériel pédagogique et en est le garant.
- Il surveille le régime alimentaire.

L'animateur

- Il doit offrir aux jeunes les meilleures vacances possibles.
- Il assure la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- Il s'assure du respect des règles de vie établies avec les jeunes en début de séjour.
- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique.
- Il a en charge l'organisation, l'encadrement et l'animation des activités.
- Il fait preuve d'originalité dans le développement de ses projets.
- Il doit être en mesure de proposer des animations de fin de journée.
- Il est en contact permanent avec les jeunes.
- Il est actif et dynamique, donnant ainsi envie de participer aux activités.
- Il est attentif, disponible, à l'écoute des jeunes et respecte chacun d'entre eux.
- Il se doit d'informer le directeur de tout comportement anormal ou de conflit au sein du groupe.
- Il est capable de s'adapter aux besoins du jeune et d'improviser en conséquence.

❖ Planning de la semaine :

Groupe Local CASA Saint-Aubin-sur-Mer (Déclaration n° 0140389SV000423-23-J01)						
PLANNING DE LA SEMAINE (FOLL Camille Directeur 0621754193)						
Numéro animateurs : Bracqbien Emmanuelle 0626643504						
Dimanche 14/07	Lundi 15/07	Mardi 16/07	Mercredi 17/07	Jeudi 18/07	Vendredi 19/07	Samedi 20/07
Transport départ à 9h de St-Aubin (parking gymnase) arrivée prévue à 14h30 à Plogastel (pause repas Yffiniac 11h30)	Visite pédestre de Plogastel-saint-Germain	Accrobranche	Fêtes maritimes de BREST 2024	Visite du musée de la maison Hénaff	achat souvenirs Guilvinec ou Douarnenez	Rangement et nettoyage
Pique-nique	12h30-14h00	Pique-nique	Pique-nique	12h30-14h00	12h30-14h00	Pique-nique
Installation des chambres et visite des alentours	Cours de surf 15h00-17h00	Cours de surf 15h00-17h00	Fêtes maritimes de BREST 2024	Cours de surf 15h00-17h00	Cours de surf 15h00-17h00	Transport départ à 10h Plogastel arrivée prévue à St-Aubin à 16h00 (parking gymnase)
Cours de surf 16h00-18h00						
REPAS	REPAS	REPAS	Pique-nique	REPAS	pique-nique	
Retransmission finale EURO2024	Soirée grand jeux	Soirée Chill	Fêtes maritimes de BREST 2024	Soirée grand jeux	Soirée	

❖ Evaluation des objectifs :

Au niveau des jeunes

- A travers des réunions quotidiennes en fin de journée qui permettront aux jeunes de s'exprimer.
- Tous les soirs, au moment du coucher, les animateurs feront un petit point par chambre avec les jeunes pour prendre en compte les humeurs de chacun
- A la fin du séjour, un questionnaire de satisfaction sera mis en ligne pour les jeunes et les parents.

Au niveau de l'équipe d'encadrement :

- Chaque soir après le coucher, nous ferons un point sur la journée passée et celle du lendemain.
- Evaluation du projet pédagogique et des animations mis en place individuellement, tout au long du séjour sous forme de fiche d'activité.